

DOSSIER : Mme Samantha Rozier

NOTICE D'INSERTION DANS LE SITE

PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT EXISTANTS

Le terrain s'inscrit dans une partie de la commune peu urbanisée, dans le petit hameau dit La Chignole. Les terrains alentour présentent des générations de constructions plus ou moins récentes, dont l'architecture est hétéroclite, sans aspect remarquable à titre individuelle. Les sols alentours ont une vocation résidentielle et agricole.

Le terrain a une superficie de 525 m². Il forme une bande de 9 mètres de large pour 58 mètres de longueur. Sa topographie naturelle démontre qu'il est pratiquement plat. Une partie est constructible l'autre est dans une zone agricole.

Il n'existe ni source ni cours d'eau sur le terrain ni arbre de hautes tiges à l'endroit de la construction.

DISPOSITION D'INSERTION DANS LE SITE

Le projet porte sur la réalisation d'une petite maison individuelle de plain-pied. L'impact sur le climat local et le sol sera très faible voire nul, le projet n'étant pas générateur de nuisances quelconques. L'architecture s'inspire de la typologie traditionnelle régionale.

Le bâtiment à une forme simple, un rectangle de 13.50 mètres de largeur sur 6 mètres de profondeur sur un niveau couvert d'une toiture à deux pans. Il s'implante en limite séparative Est sur sa longueur.

Sur la façade principale une avancée de toiture soutenue par des piliers en pierre du pays forme une petite avancée couverte devant la porte. La toiture l'avancée vient s'encastre sur celle de la maison.

La façade est largement ouvertes sur l'extérieur grâce à de larges baies. Une terrasse couverte par la toiture prolonge l'habitation vers le fond de jardin.

Les angles sont parés de pierres de taille du pays en chaîne d'angle.

Le projet s'insère dans le site avec discréction, par l'utilisation des matériaux et des coloris suivants :

- Toiture à deux pans, sur fermettes industrielles
Pente 33 % avec combles perdus.
- Les tuiles seront de type romanes canal de ton vieilli.
- Enduit monocouche finition gratté ton pierre crème (041).
- Menuiseries PVC de couleur blanc RAL 9016.
- Fermeture volets roulants de couleur blanc.
- La porte d'entrée sera en bois de couleur Rouge foncé.
- Les gouttières et les descentes d'eau pluviales seront en PVC de couleur blanc RAL 9016.

TRAITEMENT DES ACCES ET DES ABORDS

L'accès à la construction se fait par un portail en retrait de 5 mètres par rapport à la voie.
L'ensemble de la parcelle sera clôturée par une haie grillagée à maille de 100x100 mm souple de couler vert foncé et doublée d'une haie végétale d'essence locale.
Le chemin intérieur sera réalisé en matériaux calcaires.
Il y aura 1 places de stationnement sur la parcelle.
La terre végétale sera régalee sur le terrain avant engazonnement.
Des plantations arbustives et florales choisies parmi des essences locales par le pétitionnaire conforteront l'insertion de la construction dans le site.
Le portail sera en acier peint en blanc RAL 9016.

VIABILISATION DU TERRAIN

Les eaux de toiture seront résorbées sur la parcelle par un dispositif drainant.

Le terrain sera viabilisé en eau potable, en électricité et en Telecom.

Les eaux usées seront raccordées à un système d'assainissement autonome.